

## Apprentissage du français : la Région structure l'offre pour des parcours sécurisés

10 Avril 2020

### Patricia Pottier - Chargée de mission ingénierie, Conseil régional d'Ile-de-France



Patricia Pottier évoque la prise en compte de la thématique « maîtrise du français, compétence professionnelle » aux côtés de la thématique « Illettrisme », dans les programmes de formation de la Région.

*« La sécurisation des parcours est au cœur des dispositifs de formation de la Région Ile-de-France. Elle nécessite également de bien connaître, sur un territoire donné, l'ensemble des actions et formations possibles. »*

#### Pouvez-vous décrire votre mission à la direction de la formation professionnelle ?

Je travaille dans la sous-direction « formations socles et parcours professionnels » qui a en charge les dispositifs de formation à destination des jeunes franciliens en demande d'insertion et des publics demandeurs d'emploi, de leur conception à leur exécution financière et administrative. Ces dispositifs ont une entrée commune : le projet professionnel. La sous-direction intègre également les actions d'orientation, en participant au financement et au développement des missions locales.

En charge de l'animation des pôles de projet professionnel du dispositif Avenir Jeunes en Essonne et à Paris, l'appui au montage et au suivi des parcours sécurisés fait partie de mes missions. Je participe également, avec l'Etat, les départements et autres services de la Région, aux travaux inscrits dans le champ de la formation incluant la dimension « linguistique ». Enfin, référente « Illettrisme et maîtrise de la langue », je participe au suivi des projets du Centre de ressources illettrisme et maîtrise de la langue (CRIML) et suit les actions fixées dans le Plan régional de lutte contre l'illettrisme Région. D'ailleurs, le plan régional de lutte contre l'illettrisme 2017-2019 sera prochainement soumis au vote des élus.

#### Les récentes orientations de la Région concernant l'apprentissage du français mentionnent une prise en charge de la lutte contre l'illettrisme mais aussi un élargissement à la maîtrise du français ?

Effectivement, le contexte francilien, souligne une part importante de demandeurs d'emploi et salariés en difficulté face à la maîtrise du français, ce qui implique, pour la Région, la prise en compte de la thématique « maîtrise du français » dans ses programmes.

La Région a intégré cette double approche dans les dispositifs tels que Pôles de projet professionnel, Espaces de dynamique d'insertion, Cap Compétences, Compétences de base professionnelles et enfin dans les missions définies avec le CRIML. De plus, la sécurisation des parcours est recherchée pour la construction d'un parcours cohérent, en fonction des besoins des individus. Par exemple, le dispositif « Compétences de base professionnelles » intègre des publics ayant déjà suivi une formation de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) ou une action spécifique dans une association et souhaitant se préparer à la qualification et/ou l'accès à l'emploi. Connaître, à l'échelon d'un territoire, toutes les articulations de formations possibles, quel que soit le financeur, est essentiel pour construire, avec le demandeur d'emploi, un parcours dont il est acteur et qui a du sens pour lui. La gratuité des transports pour les jeunes intervient pleinement dans cette sécurisation.

#### Vous avez participé au développement d'outils en appui de la professionnalisation des organismes et acteurs concernant le développement des compétences transverses des apprenants dans différents programmes de la Région. Pouvez-vous les décrire et en donner une illustration ?

Oui, cela s'est traduit dès 2010 par l'élaboration, de la « carte de compétences » d'insertion professionnelle pour les jeunes 16-25 ans. Cet outil favorise la construction, avec le bénéficiaire, de son parcours de formation et précise les compétences à développer pour atteindre les objectifs visés. Les jeunes apprennent à identifier leurs potentialités et à valoriser leurs compétences.

Récemment, la Région a contribué à l'élaboration du « référentiel » des compétences transversales avec l'Agence Européenne pour la Formation des Adultes. La carte de compétences régionale et le référentiel des compétences transversales sont en écho, avec une même méthodologie : l'un orienté pour les jeunes, l'autre pour les publics ayant déjà eu des expériences professionnelles.

Propos recueillis par Christine Barret-Labre (mai 2017)

**Tags :** [Conseil régional d'Ile-de-France](#) <sup>[1]</sup> | [apprentissage du français](#) <sup>[2]</sup> | [illettrisme](#) <sup>[3]</sup>